



Extrait du Registre des délibérations du Comité syndical

Séance du 28 juin 2016

Délégués syndicaux en exercice : 67

Le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h45

Etaient présents :

C.A.G.B : ALLEMAN Frédéric; ANDRIANTAVY Anne-Sophie; BARTHELET Catherine; BESANCON Jean-Noël; BOROWIK Roger; BOUSSET Jean-Marc; CAULET Claudine; CURIE Pascal; DEVESA Cyril; FALCINELLA Béatrice; GALLIOT Gérard; GALLIOU Françoise; GUYEN Yves; HUOT Daniel; JAVAUX Thomas; LAIDIE Franck; LEGAIN Olivier; LETHIER Michel; LOPEZ Francois; LOYAT Michel; MAILLOT Elsa; POUJET Yannick; RUTKOWSKI Serge; STHAL Rémi; THIEBAUT Catherine

C.C.A.L.L : MARGUET Vincent

C.C.C.Q : DAUDEY Pierre; GIRARDIER Dominique

C.C.P.O : DUCRET Sylvain; MAMET Gérard; PROST Jean-Paul

C.C.V.M : MARCHAL François; MORALES Roland

C.C.V.S.V : AUBRY Didier; DUPONT Marc; PATUROT Léon

C.C.V.A : PIQUARD Charles

Etaient excusés :

C.A.G.B : AVIS André; DUCHEZEAU Pascal; FELICE Alain et son suppléant BAVERL Julie; FELT Marcel FIETIER Vincent; LINDECKER Cédric; WANLIN Sylvie

C.C.A.L.L : MAIRE Pierre

C.C.D.B.B : CONTINI Jean Claude

C.C.V.A : BRULET Daniel; HERANNEY François

Secrétaire de séance :

Procuration de vote :

Mandants : FELICE Alain; HERANNEY François; BRULET Daniel; MENESTRIER Jean-François

Mandataires : DUCRET Sylvain; PIQUARD Charles; JAVAUX Thomas; RUTKOWSKI Serge

Objet : 4.B Opérations de broyage des déchets verts sur les déchetteries de SAINT Vit et THORAISE : fermeture des sites les jours de broyage

4 B. OPERATIONS DE BROYAGE DES DECHETS VERTS SUR LES DECHETTERIES DE SAINT VIT ET THORAISE : FERMETURE DES SITES LES JOURS DE BROYAGE

Rapporteur : Sylvain DUCRET, Vice-Président

La gestion des déchets verts sur les déchetteries du SYBERT se fait selon deux axes :

- 8 déchetteries sont équipées de plateformes de stockage temporaire des déchets verts qui, après broyage, rejoignent une filière agricole de co-compostage de proximité ;
- 10 déchetteries sont équipées de bennes dédiées qui, une fois pleines, sont envoyées sur un site industriel de compostage.

Concernant les opérations de broyage, elles sont réalisées jusqu'à présent :

- les jours de fermeture sur les petites déchetteries ouvertes un jour sur deux en semaine ;
- en présence des usagers, sur les déchetteries plus importantes, ouvertes 6 jours sur 7.

Or, ces opérations de broyage présentent :

- des risques évidents en matière de sécurité :
 - o risque de projection d'objets en sortie de broyeur ;
 - o co-activité entre usagers et entreprises industrielles extérieures ;
- des niveaux sonores élevés : proche de 95 dB ;
- des envols de microparticules de poussière en cas de vent pendant le broyage.

Face à tous ces éléments, et afin de limiter les risques d'accident, plusieurs actions sont menées à chaque opération de broyage sur les sites de Saint-Vit et de Thoraise :

- signature, à chaque opération de broyage, pour tous les opérateurs extérieurs (broyage et transport) d'un plan de prévention ;
- recours à deux renforts de personnel pour gérer la circulation des usagers sur le site et pour gérer les entrées et sorties des véhicules des différents prestataires de transport de broyat (agriculteurs avec tracteur et remorque) ;
- mise à disposition pour les usagers qui le désirent d'EPI : lunettes et bouchons d'oreilles.

Cependant, nous ne sommes malheureusement pas à l'abri d'un accident et, malgré toutes les précautions possibles, nous ne serons jamais en mesure de sécuriser ces opérations à 100%.

Face à cela, il est proposé de fermer les sites au public sur les déchetteries de Thoraise et de Saint-Vit dans un premier temps (puis Besançon-Tilleroyes, Thise-Andiers, Pirey, Devecey et Placey dès la création d'une plateforme de stockage des déchets verts) une journée fixe par

mois afin de réaliser les opérations de broyage en toute sécurité ; d'autres opérations de maintenance générales seront également planifiées sur ce créneau horaire.

Le planning de fermeture proposé, tenant compte des fréquentations et des secteurs géographiques, est le suivant :

Déchetterie	Jour de fermeture proposé
THORAISE	Le 1 ^{er} Jeudi de chaque mois
SAINT-VIT	Le 1 ^{er} Mardi de chaque mois
PLACEY	Le 2 ^{ème} Mardi de chaque mois
PIREY	Le 2 ^{ème} Jeudi de chaque mois
BESANCON-TILLEROYES	Le 3 ^{ème} Jeudi de chaque mois
THISE-ANDIERS	Le 4 ^{ème} Jeudi de chaque mois
DEVECEY	Le 3 ^{ème} Mardi de chaque mois

Afin de prévenir les usagers, plusieurs moyens de communication seront utilisés :

- mise en place de trois panneaux d'information fixes : un à l'entrée de la déchetterie près de la borne d'identification, un à proximité de la plateforme de stockage des déchets verts et un autre près des quais de déchargement ;
- distribution de flyer d'information aux usagers avec planning annuel des dates de fermeture ;
- intégration de l'information sur le panneau d'entrée général situé devant la déchetterie.

A l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement à la fermeture au public des déchetteries pendant les sessions de broyage des déchets verts et sur le planning proposé.

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT



Rapport adopté à l'unanimité.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le - 6 JUIL. 2016



Contrôle de légalité

